



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1222

14 janvier 2016

- **Des secteurs nationaux et internationaux saluent la mémoire des victimes du 12 janvier**
- **Séisme : Six ans après, le problème du logement demeure un défi, selon Kayla**
- **La conseillère électorale Yolette Mengual, contrainte d'observer une trêve au CEP**
- **Football : Haïti se qualifie pour le centenaire de la compétition Copa America**

>> Des secteurs nationaux et internationaux saluent la mémoire des victimes du 12 janvier

Divers secteurs nationaux et internationaux saluent la mémoire des victimes du 12 janvier 2010, à l'occasion du 6e anniversaire du tremblement de terre ayant fait 300 000 morts et des milliers de blessés. « La commémoration du 12 janvier constitue une occasion pour témoigner de la sollicitude à toutes les familles dont les vies ont été touchées et qui se sont retrouvées dans la précarité ou une plus grande vulnérabilité », soulignent la Solidarité des femmes haïtiennes (SOFA) et l'organisation *Kay Fanm*. L'hécatombe n'a pas seulement été le résultat d'un cataclysme naturel, mais aussi la conséquence de l'inaction en matière d'urbanisme, de construction, d'environnement, rappellent-elles. Elles déplorent que des mesures adéquates n'aient pas été prises pour faire face à une nouvelle catastrophe. « Nous songeons surtout aux enfants, à qui l'on n'a pas appris comment réagir en cas de séisme ; aux populations des bidonvilles, prisonnières de la vulnérabilité extrême de leur résidence ; aux familles vivant dans des habitations rafistolées ou construites sans normes », poursuivent la SOFA et *Kay Fanm*. Elles en profitent pour demander des comptes à la communauté internationale et aux responsables étatiques sur la reconstruction. Pour sa part, le Syndicat des travailleurs de la Brasserie nationale (Sytbrana) fait remarquer combien la cause d'autant de dégâts n'est pas la secousse en elle-même, mais plutôt la

façon dont la société s'organise. Il critique la concentration des services, les infrastructures médiocres, le manque d'information sur les catastrophes naturelles. Six ans après, le peuple et l'État haïtiens n'ont tiré aucune leçon. Des logements continuent d'être construits n'importe où et n'importe comment, constate-t-il. « Une pensée spéciale pour toutes ces personnes, qui m'ont devancé lors du séisme : Pierre Vernet, le fondateur et doyen de la Faculté de linguistique appliquée (FLA), les professeurs Yves Alvarez, Wesner Merant, Nelson Jean-Felix et les plus de 200 étudiants (dont ma sœur Marie-Lynn Govain) », exprime le professeur de la FLA, Renauld Govain. « Je respire encore votre douleur comme si c'était hier ! Et une fois encore je remercie Dieu et les étudiants qui m'ont aidé à sortir miraculeusement des décombres, 3/4 d'heure après l'effondrement du bâtiment de la faculté », se rappelle-t-il. « Que vos âmes reposent en paix. Le travail continuera. La faculté avance et nous nous engageons à l'aider à avancer dans la bonne direction », conclut-il. L'ambassadeur des États-Unis en Haïti applaudit le courage, la compassion et la solidarité dont a fait preuve le peuple haïtien lors du séisme. « Le tremblement de terre a enlevé des êtres chers et laissé des cicatrices qui ne guériront jamais. Mais, quelque part à travers de tragiques situations, surgit toujours une lueur d'espoir », indique Peter Mulrean.

>> Séisme : Six ans après, le problème du logement demeure un défi, selon Kayla

Le *Konbit ayisyen pou lojman altènatif* (Kayla) propose la « coopérative de logement » comme moyen pour résoudre le problème du logement social en Haïti. « Ce problème demeure un défi à relever, six ans après le séisme ayant causé la mort de près de 300 000 personnes et autant de blessés », fait remarquer Kayla. L'organisation salue le courage des victimes, qui continuent de vivre sous

les tentes dans plusieurs camps à travers le pays, dans la misère, la promiscuité et l'insécurité. Durant les cinq dernières années, « l'équipe au pouvoir n'a fait que de la propagande sur le nombre de personnes qui ont laissé les camps, sans pour autant évoquer les conditions de ces déplacements effectués sous l'emprise d'actes de violences et de menaces », fustige Kayla. « Le président Martelly a

déclaré avoir construit environ 3 000 maisons pour reloger les victimes, alors que ce ne sont pas les catégories vulnérables qui en ont bénéficié, mais plutôt les partisans du pouvoir, amis et proches du gouvernement », dénonce Kayla. L'organisation condamne la mauvaise gestion faite de la question du logement par les représentants du gouvernement, qui exigent 2 500 gourdes comme paiement mensuel alors qu'il devrait être de 1 500 gourdes, selon ce qu'avait annoncé Martelly. Les

personnes handicapées du village Lumane Casimir, qui ne peuvent pas payer les 2 500 gourdes exigées, ont été expulsées de leurs maisons, déplore Kayla. Elle critique le document de Politique nationale du logement et de l'habitat (PNLH) de l'Unité de construction de logements et de bâtiments publics (UCLBP), « traversée par une vision néolibérale sur la question du logement ». Ce document ne dit rien en ce qui à trait aux logements sociaux pour les plus démunis.

US \$ 1.00 = 60.00 gourdes ; 1 euro = 67.00 gourdes aujourd'hui

>> **La conseillère électorale Yolette Mengual, contrainte d'observer une trêve au CEP**

« Je suis amenée à suspendre temporairement ma participation aux activités du Conseil électoral provisoire (CEP) en vue de mener une bataille judiciaire contre les accusations sans fondement, dont j'ai fait l'objet ces derniers jours ». C'est ce qu'a déclaré la conseillère électorale Yolette Mengual, dans une lettre en date du 11 janvier, adressée au président du CEP, Pierre-Louis Opont. Cette position fait suite à une correspondance, reçue du collectif féminin haïtien pour la participation politique des femmes, *Fanm yo la*, en date du 8 janvier. Dans cette correspondance, *Fanm yo la* demande à la conseillère de se libérer des responsabilités du CEP, en vue de pouvoir se consacrer pleinement à amener la justice à faire définitivement la lumière sur ce dossier de corruptions. Mme Mengual indique avoir confié son dossier à un cabinet d'avocats qui fera le nécessaire afin de traduire en justice les auteurs et commanditaires de cette campagne de diffamation à son encontre. Elle a été accusée d'être impliquée

dans des cas de corruption, dans le cadre de sa fonction, au sein de l'institution électorale, par le candidat à la députation de la circonscription Ferrier/Les Perches (Nord-Est), Gérald Jean, et l'ancien président du Sénat, Dieusseul Simon Desras. Des organisations de femmes, dont la Solidarité des femmes haïtiennes (Sofa), *Kay Fanm*, *Konbit Fanm Saj*, *Fanm Deside* et *Enfo Fanm*, ont affirmé se démarquer des agissements de la conseillère, dans un communiqué en date du 18 décembre. Le représentant de l'église catholique romaine au CEP, Ricardo Augustin, a été obligé de remettre officiellement sa démission, le jeudi 7 janvier. Le conseiller électoral Néhémie Joseph avait également remis sa démission au CEP « pour manque de confort », indique-t-il dans une lettre en date du 30 septembre 2015. Pour sa part, le représentant du secteur des droits humains au sein du Conseil, Jaccéus Joseph, déplore ses conditions de travail et avoue avoir reçu des menaces de mort à cause de sa position dissidente.

>> **Football : Haïti se qualifie pour le centenaire de la compétition Copa America**

(Correspondance Shella Chauvette)

La sélection nationale senior de football a battu 0-1, vendredi 8 janvier, à l'Estadio Rommel Fernández (Panama), son homologue de Trinidad et Tobago dans le cadre d'un match de barrage unique, qualificatif pour le tournoi du centenaire de la Copa America, en juin, aux États-Unis. L'unique but de la partie, qui sera synonyme de victoire, a été marqué à la 83e minute de jeu par Pascal Millien, entré en cours de jeu (à la place de Sony Mustivar), qui a vu son centre-tir de la droite faire mouche. Les deux équipes sont rentrées aux vestiaires à la mi-temps sur le score de 0-0. En deuxième période, après le

ballon centré par les Trinidiens, les joueurs haïtiens ont essayé d'accélérer. Ils ont montré plus d'allant offensif vers les buts adverses. Vers l'heure de jeu, le nouveau sélectionneur français d'Haïti, Patrice Neveu, qui dirigeait son premier match sur le banc national, a effectué un premier changement. Il a fait sortir Kevin Lafrance, remplacé par Sébastien Thurière à la 52e minute de jeu. Coaching payant, Thurière, un peu plus frais, aurait pu marquer à diverses reprises. Il a vu deux de ses tirs passer au-dessus de la barre transversale Trinidadienne. (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article19492>)

A lire également :

- Haïti-Séisme : Garder la mémoire vivace (www.alterpresse.org/spip.php?article19510);
- Agriculture : Le gouvernement annonce des dispositions suite aux ravages de vastes plantations de petit mil (www.alterpresse.org/spip.php?article19503);
- Les élections du 24 janvier 2016 seront "pires" que celles des 9 août et 25 octobre 2015, dicit le conseiller électoral Jaccéus Joseph (www.alterpresse.org/spip.php?article19502);
- Élections : « La volonté du prince et celle de l'international remplacent les règles du jeu politique » (www.alterpresse.org/spip.php?article19504);
- Elections : Irrégularités, « un euphémisme pour camoufler des fraudes massives », selon le statisticien Claude Joseph (www.alterpresse.org/spip.php?article19491).